



PROJET DE RELANCE ET DE DEVELOPPEMENT DE LA REGION DU LAC TCHAD (PROLAC)

Termes de Références

**Recrutement d'un consultant individuel pour la
Cartographie des équipements de recherche dans les
Universités et Institutions de recherche du Bassin du Lac
Tchad**

Juin 2025

TABLE DE MATIERES

1. Contexte et justification	3
2. Objectifs de la Mission	5
3. Résultats attendus de la mission.....	6
4. Méthodologie et Approche.....	6
5. Profil du Consultant	7
6. Durée et Lieu de la Mission	7
7. Livrables	7
8. Modalités de Soumission	8
9. Critères de sélection	8
10. Mode de paiement.....	8
11. Dépôt de dossier	9

1. Contexte et justification

La région du Lac Tchad fait partie des zones d'Afrique où sévit une insécurité orchestrée par de violences sans répit dans tout le Bassin ayant entraîné une perturbation du tissu social et la destruction des moyens de subsistance traditionnels, des déplacements internes de populations dans leur propre pays ou dans les pays voisins, et un bilan humain stupéfiant.

La violence de *Boko Haram (BH)* dans le Bassin du Lac Tchad a touché de manière disproportionnée les membres des communautés vivant dans ce bassin et le plaçant de facto au premier plan de la crise dévastatrice. En plus d'être les premières victimes de violences et de l'extrémisme violent, les communautés continuent de subir la désintégration économique, sociale et culturelle. Plusieurs villages déplacés, des marchés fermés, des activités d'échanges économiques suspendues, des raptés des personnes, des demandes de rançons, etc., telle est la description de la décrépitude du tissu économique et social dans laquelle vivent au quotidien les communautés du Bassin du Lac Tchad.

Cette situation a conduit la Commission du Bassin du Lac Tchad et les Partenaires Techniques et Financiers à analyser la situation qui prévaut au sein de ce bassin qui touche quatre pays qui sont le Cameroun, le Nigeria, le Niger et le Tchad.

Les conclusions de la réflexion ont conduit d'une part, à l'organisation et à la tenue de la première session inaugurale du Forum des Gouverneurs des Régions du Bassin du Lac Tchad et d'autre part, à l'élaboration d'une Stratégie Régionale de Stabilisation du Bassin du Lac Tchad qui prévoit notamment l'élaboration et la mise en œuvre de projets régionaux porteurs pour juguler la pauvreté extrême qui prévaut dans le terroir du Bassin du Lac Tchad. L'avènement du Projet de Relance et de Développement de la Région du Lac Tchad (PROLAC) s'inscrit dans cette logique.

L'Objectif de Développement du Projet (ODP) proposé est de contribuer au relèvement de la région du Lac Tchad en appuyant la coordination régionale et le suivi des crises, la connectivité et les moyens de subsistance agricoles dans les provinces ciblées du Cameroun, du Tchad et du Niger. Les bénéficiaires du Projet seront issus des populations vulnérables des zones d'intervention situées dans les trois pays et comprendront notamment les jeunes à risque et les femmes. Le Nigeria sera pleinement impliqué dans la gouvernance du Projet PROLAC en tant que membre de la CBLT et grâce à sa participation au Comité de Coordination du Projet PROLAC au niveau régional, ainsi que par le biais de la Composante 1 du projet PROLAC. Simultanément, le PPRC dans le nord-est du Nigeria a été adapté pour aligner ses activités sur les composantes du projet PROLAC, par le biais d'un Financement Additionnel (FA) et d'une Opération de Restructuration (P173104). Le PROLAC a cinq (5) composantes.

Le Projet vise à relever les défis du développement régional dans la région du Lac Tchad et à contribuer au redressement de la région à travers les cinq composantes suivantes :

- Composante 1 : Plateforme Régionale de Suivi et de Connaissances pour le Lac Tchad, et Secrétariat pour le Développement de la Région du Lac Tchad.
- Composante 2 : Rétablir la Mobilité et la Connectivité Rurales Durables
- Composante 3 : Renforcement du Rétablissement des Moyens de Subsistance issus de l'Agriculture.
- Composante 4 : Gestion du Projet.
- Composante 5 : Composante d'Intervention d'Urgence Contingente (CERC).

La Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT) a la responsabilité de la mise en œuvre de la sous-composante 1a, dédiée à la Plateforme Régionale des Connaissances et le Secrétariat Régional pour le Développement de la région du Lac Tchad. A ce titre la CBLT doit coordonner toutes les activités entrant dans le cadre de l'opérationnalisation de la Plateforme régionale de Connaissance et de Suivi (PCS) et en étroite collaboration avec toutes les parties prenantes de la région du Lac Tchad. De façon spécifique la CBLT coordonnera :

- Les activités liées à l'accès à l'information et aux données de haute qualité pour mieux comprendre les dynamiques nationales et régionales ;
- Les activités de génération de connaissance et soutenir l'analyse fondée sur des données probantes pour l'élaboration de politiques et de programmes régionaux/transfrontaliers ;
- Le dialogue pour améliorer la coopération régionale entre les pays frontaliers et parmi les partenaires en fournissant des bases solides et neutres pour la discussion, la coordination et la planification ;
- La communication et les événements organisationnels ;
- La recherche, la production des données et la diffusion pour la prise de décision.

En somme la CBLT est le noyau central de coordination, d'orientation et de prise de décision pour les actions communes transfrontalières de développement pour en assurer la cohérence et la consistance.

C'est dans ce cadre que la CBLT a mis en place une plateforme régionale de gestion des connaissances (KMP) basée sur le Système d'Information du bassin du Lac Tchad (LIS) dont les objectifs sont de :

- Renforcer le LIS existant ;
- Faciliter l'accès aux informations et aux données de haute qualité ;
- Mieux comprendre les dynamiques nationales et régionales complexes ;
- Renforcer la coopération entre les acteurs, les institutions et les gouvernements ;

- Soutenir le développement de projets régionaux/transfrontaliers sur la base d'une analyse factuelle ; et
- Renforcer la capacité des parties prenantes locales et internationales à contribuer à la prise de décision éclairée dans la région et à fournir des approches et des programmes cohérents et stratégiques face aux risques de crise en cours.

Pour atteindre ces objectifs, une implication de toutes les parties prenantes est requise, principalement les institutions en charge de recherche et de la production des connaissances. C'est ainsi que dans le cadre de la mise en œuvre du PROLAC/MCRP, une convention de partenariat a été signée, en décembre 2022, entre la CBLT et quatre (4) universités du Bassin du Lac Tchad. Il s'agit des universités de Diffa, Maroua, Maiduguri et N'Djamena.

Cette convention a permis de :

- Développer un cadre de collaboration et de coopération entre la CBLT et les Universités de la région du Lac Tchad ;
- Harmoniser les thématiques de recherche dans les universités du Bassin ;
- Octroyer plus de 200 bourses d'études et de recherche aux étudiants et chercheurs dans les 4 universités ;
- Assurer la collecte, la production et le partage des données pour l'alimentation de la plateforme régionale des connaissances du LIS/KMP ;
- Appuyer l'organisation du forum de développement de la région du Lac Tchad ;
- Faciliter la mobilité des étudiants entre les universités du Bassin ;

Par ailleurs, chacune de ces universités a signé une convention avec l'Unité de Mise en Œuvre du PROLAC/MCRP dans son pays respectif et cela a permis aux UMOPs pays d'apporter un appui technique à ces universités et institutions de recherche dans leur pays notamment en équipements de laboratoire pour renforcer le plateau technique des universités. Cependant, l'absence d'une cartographie détaillée des équipements de recherche constitue un frein à l'optimisation de l'utilisation des ressources et à la coopération interuniversitaire et à leur accès. Dans ce contexte, il est nécessaire de recruter un consultant chargé de réaliser une cartographie exhaustive des équipements de recherche disponibles, leurs conditions d'accessibilité et leurs valeurs dans ces universités partenaires et autres institutions de recherche du Bassin afin de faciliter l'accès aux étudiants de la région.

2. Objectifs de la Mission

L'objectif général de cette mission est d'identifier, de répertorier et d'évaluer les équipements de recherche disponibles dans les universités et institutions de recherche du Bassin du lac Tchad afin de faciliter leur accessibilité et leur utilisation optimale par les chercheurs et les étudiants de la région du lac.

Plus spécifiquement, il s'agira de :

- Recenser et localiser les équipements de recherche existants dans les Universités et Institutions de recherche de la région du Lac Tchad ;
- Évaluer les équipements, leur état fonctionnel, conditions d'accès, leur capacité, le lieu de stockage et ressortir le gap constaté ;
- Identifier les niveaux d'accessibilité et d'utilisation des équipements par les chercheurs et les étudiants de la région du lac ;
- Identifier et analyser les compétences disponibles dans les laboratoires de recherche au sein des Universités et Institutions de recherche ;
- Identifier les besoins en renforcement de capacités techniques dans les laboratoires de recherche au sein des Universités et Institutions de recherche ;
- Identifier les bonnes pratiques de partage et de mutualisation des équipements et compétences entre les Universités et Institutions de recherche ;
- Proposer des recommandations pour améliorer la mobilité des étudiants, la mutualisation des équipements et leur gestion.

3. Résultats attendus de la mission

À l'issue de la mission, les résultats suivants sont attendus :

- Une présentation détaillée des équipements et des compétences disponibles dans les universités et institutions de recherche de la région du Lac Tchad ;
- Une présentation détaillée du plateau technique des universités et institutions de recherche de la région du Lac Tchad ;
- Une cartographie géolocalisée des équipements de recherche, leurs caractéristiques et les conditions d'accès sont connues ;
- Une présentation détaillée du gap en équipements de recherche conformément aux besoins présents et futurs des universités et des étudiants ;
- Un rapport d'analyse incluant les recommandations pour l'optimisation de l'usage des équipements de recherche est disponible ;
- Un plan d'action pour la mutualisation des ressources, le renforcement des capacités et l'amélioration de la gestion des équipements en vue de faciliter la mobilité des étudiants et chercheurs est proposé.

4. Méthodologie et Approche

Le consultant adoptera une approche participative et inclusive, impliquant les acteurs clés notamment la CBLT, les Unités de Mise en Œuvre du PROLAC/MCRP dans les 4 pays, les membres du Groupe de Recherche sur le Lac Tchad (GRLT), les universités et institutions de recherche concernées (Université Maiduguri, Université Maroua, Université de N'Djamena, Université de Diffa, Université Modibo Adama de Yola,

4

Institut Tchadien de Recherche Agronomique pour le Développement (ITRAD), Institut de Recherche en Élevage pour le Développement (IRED), Institut de Recherche Agricole pour le Développement du Cameroun (IRAD), Institut National de la Recherche Agronomique du Niger (INRAN)). La méthodologie inclura :

- Une évaluation des besoins en équipements par rapport à l'inventaire existant avec les universités et les institutions de recherche concernées ;
- La collecte des données primaires et secondaires via des enquêtes et des entretiens ;
- L'analyse des bases de données existantes et des documents existants ;
- La cartographie des équipements à l'aide de SIG (Systèmes d'Information Géographique) ;
- La validation des résultats avec les parties prenantes impliquées.

5. Profil du Consultant

Le consultant devra posséder les qualifications suivantes :

- Un diplôme de niveau Master ou Doctorat en sciences sociales, en sciences, ingénierie, économie, gestion des équipements de recherche, gestion des projets, ou tout autre domaine pertinent ;
- Une expérience confirmée (au moins 5 ans) dans l'évaluation des projets, la collecte des données, la cartographie des équipements scientifiques ou dans la gestion des infrastructures de recherche ;
- Une maîtrise des outils digitaux de cartographie et d'analyse de données (SIG, bases de données géospatiales, etc.) ;
- Une excellente capacité de rédaction et d'analyse ;
- Une connaissance du contexte des universités du bassin du lac Tchad serait un atout.

6. Durée et Lieu de la Mission

La mission se déroulera sur une période de deux (2) mois et couvrira les principales universités et institutions de recherches du bassin du lac Tchad (Tchad, Cameroun, Niger, Nigeria).

7. Livrables

Le consultant devra fournir les livrables suivants :

- Un rapport de démarrage détaillant la méthodologie et le plan de travail incluant les différents outils de collecte de données élaborés;

11. Dépôt de dossier

Le dossier de candidature doit être envoyé à l'adresse suivante : cbt.lcbc@gmail.com, cab@cbt.org en copiant a.alio@cbt.org et c.nodjimbaye@cbt.org ou déposer directement au siège de la CBLT contre une décharge **au plus tard le .../.../2025 à 15h00 (UTC+1)**

Le dossier doit comporter la mention « Candidature pour le Recrutement d'un consultant pour la Cartographie des équipements de recherche dans les universités et institutions de recherche du Bassin du Lac Tchad ».

- Un rapport de diagnostic des équipements de recherche existant disponible dans les universités et institutions de recherche ciblées avec la base de données y associée ;
- Un rapport final provisoire présentant les résultats clefs sur les équipements disponibles identifiés, les conditions d'accès, leur fonctionnalité et recommandations pour renforcer le plateau technique et son efficacité. La base de données finale sera attachée à ce rapport ;
- Un rapport final prenant en compte les observations et commentaires de la CBLT.

8. Modalités de Soumission

Les candidats intéressés sont invités à soumettre :

- Un CV détaillé du consultant et le cas échéant de l'ensemble de l'équipe mobilisable ;
- Une note méthodologique expliquant leur approche pour la réalisation de la mission ;
- Des références de missions similaires réalisées ;
- Une proposition technique et financière ;

9. Critères de sélection

Les consultants seront évalués sur la base de leurs offres technique et financière conformément à la méthode de sélection fondée sur la comparaison des CV telle que stipulée dans le manuel de procédures de PROLAC-CBLT.

10. Mode de paiement

Le paiement se fera selon l'échéancier indicatif suivant avec le montant de paiement proposé correspondant à l'étape :

Etapas	Pourcentages du montant total du paiement
Lors de la soumission du rapport de démarrage (approuvé et validé par la CBLT et la Banque mondiale)	30%
Lors de la soumission des livrables (les paiements seraient effectués après approbation de ces produits par la CBLT)	50%
Après la validation du rapport final du consultant par CBLT	20%